Ecrit par Echo du Mardi le 4 juillet 2025

Traitement de l'eau : augmentation de la capacité de la station de Châteauneuf-du-Pape



Le Syndicat Rhône Ventoux lance des travaux de renforcement de la capacité de traitement de la station d'épuration de Châteauneuf-du-Pape. L'opération s'inscrit dans le cadre du diagnostic du Syndicat issu de son schéma directeur d'assainissement finalisé en 2018 sur le système d'assainissement de la commune castelpapale.

Ce bilan fait apparaître des intrusions d'eaux claires parasites impactant le fonctionnement du système de collecte et de traitement, notamment en période de pluie. Par ailleurs, lors des les périodes de vendange et de vinification, la station, initialement prévue pour une capacité de 7 000 Equivalent habitant (EH), reçoit des charges d'activité 2 à 3 fois supérieures.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 4 juillet 2025

« Cela représentait une non-conformité administrative et une obligation de mise en conformité imposée par les services de l'Etat », explique Syndicat Rhône Ventoux.

Pour y remédier, le Syndicat, qui assure les compétences eau potable et assainissement collectif, va donc fiabiliser le système de traitement et pérenniser la station de traitement dont un arrêté vient d'autoriser de porter sa capacité à 13 000 EH.
Les travaux, d'un montant de 1M€, consistent à ajouter, en amont des ouvrages existants, un ouvrage complémentaire qui permettra le traitement de la charge de pollution supplémentaire reçu pendant la période de vendanges. Ce chantier constitue également l'occasion de mettre en conformité les équipements d'autosurveillance de l'installation avec les attentes réglementaires pour une station de plus de 10 000 EH et de renforcer le génie civil. Ces aménagements devraient être achevés avant l'été prochain.

L.G.

À propos du Syndicat Rhône Ventoux
Le Syndicat Rhône Ventoux assure la gestion du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour les communes situées des portes d'Avignon au Mont Ventoux. Pour l'eau potable, le Syndicat regroupe 37 communes et assure la production et la distribution de l'eau potable. Pour l'assainissement, le Syndicat regroupe 31 communes et assure la collecte et la dépollution des eaux usées de 110 000 habitants. Le Syndicat Rhône Ventoux a confié l'exploitation du service à la société Suez.